

Plan migrants : et si on avait oublié l'essentiel ?



Article rédigé par *Nicolas Kirkitadze*, le 18 juillet 2017

Un Plan migrants a été présenté en Conseil des ministres, ce mercredi 12 juillet, deux jours après l'évacuation du campement de la Chapelle. Ce plan gouvernemental s'articule en quatre mesures principales. Il s'inscrit dans la droite ligne de ce qu'[Emmanuel Macron](#) avait promis durant sa campagne : faire de la question de l'immigration une « *priorité* », des propos réitérés par Édouard Philippe lors de son discours de politique générale au début du mois. Il s'agit de viser un équilibre entre « *efficacité et humanité* ».

Réduire les délais de l'instruction des demandes d'asile est le premier objectif du plan gouvernemental : passer d'une moyenne de quatorze mois à seulement six. Un premier décret avait vu le jour en juillet 2015 pour réduire ce délai, qui était alors de deux ans. Mais face à la crise migratoire, le texte s'est révélé inefficace. Par exemple, 85.000 demandes d'asile ont été enregistrées à l'OFPRA en 2016, et on en attend au moins 100.000 pour l'année 2017. Le Président déplore un système de l'asile « *débordé de toutes parts* ». Pour les associations d'aide aux migrants, le « *but caché* » serait d'empêcher que des familles ne s'installent durablement et ne prennent racine en France, ce qui rendrait leur expulsion quasi impossible.

Car le gouvernement souhaite également faciliter la reconduite à la frontière. « *Les migrants déboutés feront systématiquement l'objet d'un éloignement effectif* », promet le Premier ministre. De concert avec le Président, Édouard Philippe estime que ce sont des « *migrants économiques* ». Des propos similaires avaient été tenus par [Nicolas Sarkozy](#), puis [Manuel Valls](#). Ce qui n'a pas empêché des centaines de milliers de sans-papiers d'affluer en France durant les quinquennats précédents.

L'autre grand chantier est le développement de l'accueil des migrants. Le plan gouvernemental prévoit, en effet, la création de 12.500 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile et les réfugiés d'ici 2019. Trop peu pour les associations qui, à l'instar de Forum réfugiés, « *saluent les efforts* » du gouvernement mais en déplorent l'insuffisance. « *Aujourd'hui, on estime à 100.000 le nombre de personnes qui ont déposé une demande d'asile en France. On a 55.000 places d'hébergement* », se désole Jean-François Ploquin.

Enfin, le gouvernement veut favoriser l'intégration des réfugiés. Par ce mot d'intégration, il entend l'accès au logement pour les réfugiés et l'apprentissage du français. Sur demande d'Anne Hidalgo, un délégué interministériel à l'intégration des réfugiés sera nommé avec pour tâche de coordonner le travail des différents ministères concernés par la question migratoire.

Faut-il être oublieux du fait que l'intégration est avant tout une histoire d'amour. Comme tout amour, elle a pour condition *sine qua non* la réciprocité : en tant que pays d'accueil, nous donnons à ceux qui ont fui la guerre ou les persécutions la possibilité de vivre et de travailler en France, voire de devenir citoyens ; mais c'est à eux seuls qu'incombera le travail d'intégration qui est avant tout un effort (ô combien difficile) d'appartenance. À nous d'intégrer, à eux de s'intégrer.

Nicolas Kirkitadze

[Source : Boulevard Voltaire]